

Zeitschrift:	Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme
Herausgeber:	Schweizerische Vereinigung für Landesplanung
Band:	12 (1955)
Heft:	6-7
Rubrik:	Mitteilungen der Schweiz. Vereinigung für Landesplanung = Communications de l'association Suisse pour le Plan d'aménagement national

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national

Rapport d'activité

concernant la période du 1^{er} janvier 1953 au 31 décembre 1954

Au cours des dernières années, à maintes occasions, nos membres ont pu se rendre compte que l'essentiel du plan d'aménagement national reste encore à faire.

Le plan d'aménagement national ne peut pas être conçu uniquement du point de vue de l'espace, bien que dans le détail, l'urbanisme puisse, dans une situation donnée, en être le but définitif. En réalité il s'agit de l'aménagement de l'*ensemble de l'espace vital*, soit d'ordonner raisonnablement les nombreux éléments qui régissent la vie communautaire, de les mettre en parfaite harmonie. Pour le technicien du plan d'aménagement national le problème du règlement de la circulation, par exemple, ne se pose pas uniquement au point de vue géographique et sociologique. Lorsque l'agronome, l'ingénieur et le secrétaire d'association auront établi «leur» route principale, ce technicien du plan d'aménagement devra rechercher la *synthèse*, en ce sens qu'il devra savoir si telle route, à tous les points de vue, est bien la meilleure selon le plan d'aménagement national. Il en est de même, pour citer un autre exemple, lorsqu'il s'agit de déterminer le meilleur emplacement d'une industrie nouvelle. Certes, les spécialistes de la branche en question auront leur mot décisif à dire. Mais, en fin de compte, ce technicien devrait tenir compte du point de vue du démographe et du juriste pour pouvoir trouver l'endroit d'implantation, objectivement le meilleur, d'une nouvelle usine ou d'une succursale étrangère. Chaque fois l'urbaniste se trouve placé devant le problème de rechercher un *compromis raisonnable entre les éléments essentiels*. Il en est de même lorsqu'il s'agit de la délimitation de la ville et de la campagne, de l'aménagement des centres industriels, agricoles, commerciaux et touristiques.

Dans la pratique, la nécessité de cette synthèse et l'obligation de tenir compte de l'intérêt supérieur de la collectivité se présentent si souvent, que le technicien du plan d'aménagement national ne manque pas de se demander si à lui seul il est capable d'accomplir cette tâche complexe. En réalité, il est persuadé que tous les hommes participant à la vie publique contribuent à trouver et à faire appliquer cette synthèse. Le plan d'aménagement national, dans un sens le plus large, est un devoir incombant à nos parlements, gouvernements, associations et partis politiques, sur le plan communal, cantonal et fédéral. *Notre Association* se doit d'insister

sans cesse sur la nécessité absolue du respect de l'intérêt supérieur de la collectivité, si souvent méconnu. Outre, une collaboration effective aux problèmes du plan, elle doit *renseigner le public sur les bases et les nécessités de l'urbanisme*. Cette propagande doit porter effet non seulement auprès des administrations, mais susciter dans l'opinion publique la compréhension pour l'urgence d'un aménagement judicieux et général de l'espace vital, de plus en plus nécessaire, et, autant que possible, pousser à une collaboration individuelle.

Assemblée des membres en 1953

La 8^e assemblée générale de notre Association a eu lieu le 24 octobre 1953 à Baden. M. le Dr A. Meili, conseiller national, après avoir dirigé notre Association pendant dix ans et avec plein succès, a démissionné. A sa place, M. le professeur Dr H. Gutersohn a été élu président à l'unanimité. L'assemblée a nommé M. le Dr Meili membre d'honneur de l'Association. Ont été nommés nouveaux membres du Comité: MM. F. Lodewig, architecte, Bâle; J. Bernath, ingénieur cantonal, Schaffhouse; Rolf Meyer, architecte et urbaniste, Zurich; L. Desbiolles, ingénieur cantonal, Fribourg; P. Aubry, ingénieur civil, Tavannes; Jean Vautier, chef du bureau du plan d'extension cantonal, Lausanne; le Dr M. Hottinger, avocat et architecte, Zurich, ce dernier également membre du bureau. MM. A. Bodmer, chef du bureau du plan régional de Berne, et F. Gamper, architecte, Genève, ont été confirmés dans leurs fonctions. Ont démissionné MM. le professeur Amstutz, G. Perrenoud et le professeur F.-T. Wahlen, M. l'ingénieur W. Knoll a été confirmé dans sa fonction de contrôleur de comptes. Ont été désignés nouveaux commissaires aux comptes MM. L. Frey, inspecteur à l'Office fédéral des transports, et W. Arnold, architecte, Liestal.

Le groupe du plan d'aménagement régional du Nord-Ouest avait organisé une exposition, impeccable au point de vue professionnel et graphique, présentant aux membres de notre Association une vue d'ensemble des travaux d'urbanisme et d'aménagement dans la zone de Baden. Après le banquet, des conférences de MM. le Dr Killer, Baden, et Hans Marti, Zurich, développèrent le même sujet.

Bureau de l'ASPA

Pendant l'exercice écoulé, ce bureau a perdu l'un de ses membres, le

regretté Dr A. Roth, conseiller d'Etat, mort en plein travail le 11 avril 1954, et qui avait consacré un temps précieux à notre Association.

Se sont retirés MM. R. Kunz, directeur de l'Office fédéral des transports, ainsi que W. Schurter, qui a pris sa retraite de chef de l'Inspection fédérale des travaux publics.

Pendant la durée de la réorganisation financière, M. L. Frey, inspecteur de l'Office fédéral des transports, se mit à la disposition du Bureau. Ce dernier s'est réuni six fois, pour se consacrer essentiellement aux questions de réorganisation. Ont été élaborés les nouveaux règlements du Bureau et du secrétariat. Puis, en étroite collaboration avec les groupes régionaux, un projet de modification des statuts a été préparé pour être soumis au Comité.

Le Bureau a décidé de créer en lieu et place du bureau central technique une Commission technique, laquelle, entre-temps, s'est mise à l'œuvre sur une base nationale. Vers la fin de l'exercice le Bureau a pu reprendre ses travaux d'ordre technique. Il en fut ainsi notamment de l'étude des zones d'implantations d'industries et des routes principales.

Commission technique

La Commission technique comprenant des spécialistes de toutes les régions du pays a tenu sa séance constitutive le 13 novembre 1953 à Zurich. Au cours de sa première journée de travail, du 23 au 24 janvier 1954, à Magglingen elle a examiné les rapports de ses membres, concernant des problèmes relatifs au plan d'aménagement national. La priorité a été accordée aux questions suivantes: Création d'un réseau suisse de routes principales, les lignes de transport de l'énergie électrique, le maintien des zones de verdure, l'implantation de nouvelles industries, le recrutement de candidats à la profession d'urbaniste, l'édition d'un manuel d'urbanisme. Pour l'étude des questions les plus importantes: réseau suisse de routes principales, lignes de transport de l'énergie électrique, création et maintien des zones de verdure et recrutement de jeunes spécialistes pour l'urbanisme, la Commission technique a créé des groupes de professionnels qui se sont mis immédiatement au travail.

Le groupe professionnel du plan d'aménagement suisse de routes principales, dirigé par M. J. Bernath, ingénieur cantonal, Schaffhouse, s'est fait entendre par la Commission consultative instituée peu après par le

Département fédéral de l'Intérieur. Grâce à l'intervention du groupe professionnel des lignes de transport de l'énergie électrique, présidé par M. M. Jeltsch, directeur cantonal des travaux publics, Soleure, la construction d'une seconde ligne de transport Thal - Siebenen - Wangen a été évitée grâce à une collaboration entre les « NOK » et les « EKZ ». Le groupe professionnel des zones de verdure, présidé par M. le Dr W. Wechsler, directeur de l'Office de gymnastique et des sports, Zurich, en étroite collaboration avec l'ANEP (Association nationale d'éducation physique) a entrepris une campagne de propagande en faveur de l'aménagement des zones de verdure et de terrains de sport, dans le cadre du plan d'aménagement national. Le groupe professionnel pour le recrutement de jeunes urbanistes a procédé à une enquête auprès des villes, membres de l'Union des villes suisses, afin de connaître le nombre indispensable d'urbanistes et les conditions d'une meilleure instruction professionnelle.

Au cours d'une séance plénière, le 9 octobre 1954, la Commission technique a pris connaissance des travaux des groupes professionnels se prononçant notamment sur les questions soulevées par le plan suisse de routes principales, qui devient d'une actualité brûlante.

Conférence des secrétaires

Cette institution a été créée pour faciliter les contacts entre les différents groupes régionaux et les organes centraux de l'Association. Ainsi, l'activité des groupes régionaux est coordonnée et stimulée. Les deux conférences qui ont eu lieu au cours de l'exercice ont été consacrées notamment aux questions administratives de notre Association. Celle du 26 juin 1954 a examiné à nouveau la délimitation des compétences des groupes régionaux et de l'Association. Les groupes s'occupent des problèmes de leur région, tandis que l'Association traitera les problèmes sur un plan national. L'Association fait administrativement fonction d'organisme central, assurant la coordination des groupes, notamment en ce qui concerne les travaux professionnels, et maintient le contact avec les autorités fédérales et l'étranger. A l'avenir, l'Association ne s'occupera des problèmes régionaux qu'en étroite liaison avec les groupes actifs.

Lors de la conférence des secrétaires du 27 novembre 1954 à Lucerne, à laquelle les présidents de groupes étaient également invités, on a modifié le régime de cotisation des membres et l'on a examiné la modification des statuts proposée par le Bureau.

Groupes régionaux du plan d'aménagement national

Groupe régional de Berne

Ce groupe, très bien organisé, possède son propre bureau technique, qui constitue le bureau de consultation des communes pour les questions d'urbanisme et de construction. 60 projets d'urbanisme sont en cours, posant d'importants problèmes relatifs à l'organisation du réseau routier, à l'écoulement des eaux polluées, au remaniement immobilier, etc. La révision de la loi sur les alignements (1894) vaudra une base légale plus large pour l'application des plans de zones, notamment la création de zones rurales.

Groupe régional des Grisons

Le groupe s'est attaché surtout aux projets d'urbanisme des stations climatériques et aux consultations en matière d'urbanisme. On tente de coordonner les plans d'aménagement et les remaniements immobiliers prévus. Dans un même but de coordination un contact très étroit a pu être établi avec le canton. On prévoit encore de lourdes tâches, notamment par suite de l'aménagement de centrales électriques et d'autres grands travaux, nécessitant des solutions urgentes. Les moyens financiers trop restreints limitent la portée de l'activité du groupe régional.

Groupe régional du Nord-Est

Ce groupe a réalisé des travaux étendus et méritoires sur le Rhin, éditant notamment une brochure: «Rhein- und Seeuferschutzplanung» et remettant des plans aux Gouvernements des cantons de St-Gall, Thurgovie et Schaffhouse. Ses travaux d'étude concernant le plan d'aménagement de la station climatérique de Wildhaus ont été retenus et seront développés par la commune et le canton. Un grand nombre de petits problèmes ont pu être menés à bonne fin. Le plan d'aménagement de la commune de Weesen est en préparation et encore en cours. Les études concernant la construction de «bâtiments élevés» ont amené le Gouvernement de St-Gall à charger le groupe d'un rapport général sur ces constructions. Le groupe s'est prononcé aussi en faveur de la réalisation de la route de la vallée du « Walensee »; il s'est efforcé de collaborer au projet d'aménagement du réseau suisse de routes principales. La collaboration permanente et étroite avec la Commission technique de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national s'est révélée très fructueuse.

Groupe régional du Nord-Ouest

L'activité de ce groupe a été très grande. Il s'est attaché surtout à la propagation de l'idée du plan d'aménagement national, en organisant des conférences et excursions, en informant la presse et poussant à la constitution de groupes régionaux d'urbanisme. Les conférenciers ont toujours été bien choisis. En collaboration avec d'autres associations tendant au même but, ces conférences ont été faites dans plusieurs grandes localités, en invitant chaque fois les autorités communales. Une excursion a conduit les participants dans la région industrielle de Rhénanie-Westphalie et à Wiesbaden, une autre dans le canton de Zurich, pour l'étude du problème des eaux polluées. Il faut souligner le travail considérable effectué par huit commissions composées de professionnels et s'attaquant plus spécialement aux questions d'actualité: eaux polluées, routes du trafic à longue distance, aérodromes, réforme agraire, lignes à haute tension, bâtiments élevés et aménagement du paysage. Il existe un comité de rédaction pour la publication: «Planen und Bauen in der Nordwestschweiz.» Un service de presse est en relation avec 75 journaux de la dite région.

Groupe régional pour la Suisse occidentale

Au cours de l'exercice, ce groupe a réussi à réaliser une entente au sujet de la route très discutée de Genève à Lausanne. Son service de consultation a été très apprécié, surtout par les petites villes, en ce qui concerne la conservation des monuments historiques, et également pour les projets de construction modernes. Le groupe a participé aux travaux de protection des eaux.

Groupes régionaux du Tessin et du Valais

Ils sont en plein réorganisation et ne peuvent participer que faiblement aux travaux qui nous intéressent.

Groupe régional de la Suisse centrale

Ce groupe également a été très actif. Il a insisté avec succès sur la nécessité de l'ouverture de la route du St-Gothard pendant l'année entière, en invoquant surtout les besoins du trafic routier en Suisse centrale. Cette revendication a amené les C. F. F. à réaliser leur important projet d'amélioration des transports d'automobiles entre Ersfeld et Airolo, déchargeant considérablement l'actuelle route du St-Gothard. En tant qu'Office neutre de renseignements, le groupe a pu rendre d'excellents services dans des cas d'urbanisme local.

Secrétariat permanent

Les travaux du Secrétariat permanent, pendant les deux tiers de l'exercice écoulé ont été consacrés à la réorganisation. Il incombe au Secrétariat permanent de coordonner les relations entre les différentes organes de l'Association, les autorités et groupes régionaux, puis de maintenir les contacts avec l'étranger.

Expertises et renseignements d'ordre professionnel: Quelques petites affaires de nature juridique ou technique ont été liquidées par le Secrétariat, les affaires plus importantes étant transmises aux collaborateurs spécialisés. Pendant l'exercice écoulé les enquêtes concernant les bases structurelles de la zone de Baden, ainsi que l'expertise sur l'influence du canal transhelvétique sur l'agriculture et la productivité des centrales électriques ont été terminées. Le Gouvernement du canton des Grisons envisage de charger notre Association d'une expertise sur les conséquences économiques de la construction d'une route à travers le San Bernardino. Les pourparlers sont actuellement en cours.

Propagande: Notre revue «Plan», bien rédigée et professionnellement à la hauteur, reste toujours un instrument excellent de propagande. Elle ne touche malheureusement pas encore tous les milieux intéressés au plan d'aménagement national. Afin d'en augmenter le nombre des lecteurs, on envisage actuellement de faire imprimer neuf numéros par an au lieu de six et d'insister sur les problèmes d'urbanisme local.

L'efficacité de notre service de presse, expédié chaque mois à environ 350 rédactions de journaux du pays entier, est devenue plus grande grâce à l'initiative de notre directeur de presse, M. le Dr C. Burkhard, à sa nouvelle rédaction et ses illustrations. Les articles du service de presse de

notre Association trouvent un écho favorable dans les quotidiens les plus importants et les plus lus.

Contact avec l'étranger

L'échange permanent d'informations et de matériel avec l'étranger est de première importance. Les services d'urbanisme allemands et autrichiens surtout, mais aussi des urbanistes du monde entier, s'intéressent sans cesse au travail de notre Association. Un service d'échange de la revue «Plan» avec environ 80 revues fait connaître au loin les principes suisses qui sont à la base de notre urbanisme et du plan d'aménagement national, tout en nous assurant les impulsions pouvant venir de l'étranger.

Répartition géographique des activités industrielles

Depuis fort longtemps notre Association envisageait, en plus des consultations individuelles concernant l'emplacement de nouvelles industries, d'installer un service permanent de consultation pour la répartition géographique des activités industrielles. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail ayant créé, pour les cantons montagneux spécialement intéressés, un bureau de consultation, dirigé par un avocat zurichois, notre Bureau a décidé d'attendre maintenant les résultats de cette initiative.

Bibliothèque

Nos membres continuent à disposer d'une bibliothèque, complétée au fur et à mesure par les publications professionnelles les plus récentes et les revues d'urbanisme, déposées à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Instituts apparentés

Institut pour le plan d'aménagement national à l'Ecole polytechnique

fédérale, Zurich: Le directeur de l'Institut, M. le professeur Dr Winkler a donné ses conférences habituelles sur «l'introduction» et «les questions spéciales» relatives au plan d'aménagement national, combinées avec de petites excursions et visites, pour constater sur place le fonctionnement de certains services et associations, ainsi que les réalisations pratiques. Pendant les travaux du semestre d'été, dirigés en collaboration avec M. le professeur Gutersohn, des propositions pour l'aménagement régional de la vallée de la Furt ont été élaborées; pendant le semestre d'hiver, on a commencé l'étude des questions d'urbanisme concernant les quartiers extérieurs de Zurich dans la vallée de la Limmat. En même temps, le directeur de l'Institut a participé aux travaux de deux sous-commissions de la Commission technique de notre Association: 1° au sein de la sous-commission pour favoriser le recrutement d'urbanistes parmi les étudiants de l'université, et 2° à la sous-commission pour les zones de verdure des villes.

Effectifs de l'Association

Pendant l'exercice écoulé l'effectif de nos membres a subi les fluctuations suivantes:	1952	1953	1954
membres individuels	912	957	960
collectivités			
de droit privé	155	150	137
collectivités			
de droit public	149	222	254
Total	1216	1329	1351

Association suisse pour le plan d'aménagement national

Pour le Bureau:

Le président: sig. Gutersohn.
Le secrétaire général: sig. Rickenbach.

die Gemeindegrenzen beschränken kann. Es scheint, als reife die Zeit heran, wo eine bewusstere Siedlungs-politik über grössere Gebiete hinweg nicht mehr zur Kategorie «messianische Utopien» gerechnet wird.

Fachkurse?

Bekanntlich hat die VLP in früheren Jahren Einführungskurse auf der Stufe der Orts- und Regionalplanung abgehalten. Die Kurse fanden ein grosses Interesse, wurden denn aber eingestellt, weil der Interessentenkreis praktisch erfasst war. In der Zwischenzeit hat jedoch die Planung in Anwendung und Methode bedeutende Fortschritte erzielt, so dass ein Meinungsaustausch mit Kurscharakter fällig wäre. Eine Fachgruppe der technischen Kommission befasst sich derzeit mit dieser Frage. Es würde uns interessieren, was unsere Leser von einem solchen Vorhaben halten.

Kleine LP-Nachrichten

Neue Stadt

Die Idee der neuen Stadt macht anerkennenswerte Fortschritte. Nach dem unerwarteten Echo, das die Broschüre «achtung: die Schweiz» gefunden hat, schien es, als habe sich das allgemeine Interesse bereits wieder einem andern Thema zugewandt. Indessen hat sich in der Zwischenzeit eine Studiengruppe «Neue Stadt» an die Arbeit gemacht und bereits beachtliche Vorarbeiten geleistet. Verschiedene Gemeinden bekunden ein sehr konkretes Interesse an der neuen Stadt. Aber auch in der Öffentlichkeit ist die Anteilnahme keineswegs eingeschlafen. Sie wartet auf weitere Nachrichten. Nun hat sich eine Gesellschaft zur Förderung der Neuen Stadt gebildet, die beabsichtigt, schon in Kürze die nötige Aufklärung an Hand zu nehmen.

Motionen zugunsten der Planung

Im Zürcher Kantonsrat sind zwei Motionen zugunsten einer umfassenden Regionalplanung eingereicht worden. Die sachliche Begründung zu diesem parlamentarischen Vorstoss braucht kaum näher dargelegt zu werden. Man denke nur an das stetige Wachstum der Stadt Zürich, um ohne grosse theoretische Erörterungen einzusehen, dass sich hier eine wirkungsvolle Stadtplanung längst nicht mehr auf